

B.K./ RESIDENCE DU RUANDA

Ruhengeri, le 26/8/57

TERRITOIRE DE RUHENERI.

Nº 2576/Just.I/02

A Monsieur l' Huissier,

à

K I S E N Y I .-



Monsieur l' Huissier,

Comme suite à votre lettre n° 1362/Huiss/2
du 25/7/1957, j'ai l'honneur de vous renvoyer l'assig~~mation~~
à prévenu, Nº RP 1788 concernant le nommé Karmali Habib
Gulamhussein.

J'en tiens à vous signaler que la susdite
personne ne réside plus en Territoire de Ruhengeri.-

L' HUISSIER

BENOIT, L.